



Service Public d'Assainissement Collectif (SPAC)

Communauté de communes Cœur de Charente
Pôle Aménagement & Environnement
5 avenue Paul Mairat
16 230 MANSLE-LES-FONTAINES
05 45 20 71 33 / assainissement@coeurdecharente.fr



Demande de branchement au réseau d'assainissement collectif

1 : Informations générales :

Numéro dossier SPAC :

Commune :

Adresse du terrain :

Section et N° de parcelle(s) :

Nom et prénom du propriétaire :

Adresse du propriétaire :

Numéro de Téléphone :

Adresse mail :

Nature du projet :

2 : Description du raccordement :

Schéma ou croquis de la parcelle avec **emplacement de l'habitation**, de la **voie d'accès**, la **localisation des points de sorties des eaux usées**, la **profondeur** et leur nature (WC, etc...) et **l'emplacement souhaité de la boîte de branchement individuelle sur le domaine public**, le positionnement des fosses septiques ou toutes eaux, des bacs dégraisseurs, des puisards, des puits s'ils existent.

LEGENDE :



Habitation



Bâtiment



Fosse septique/étanche/toutes eaux



Caves



Canalisation eaux usées



Réseau eaux pluviales



Emplacement boîte de branchement souhaité

Votre boîte : **dessiner la position de votre boîte de branchement sur le croquis ci-dessus.**

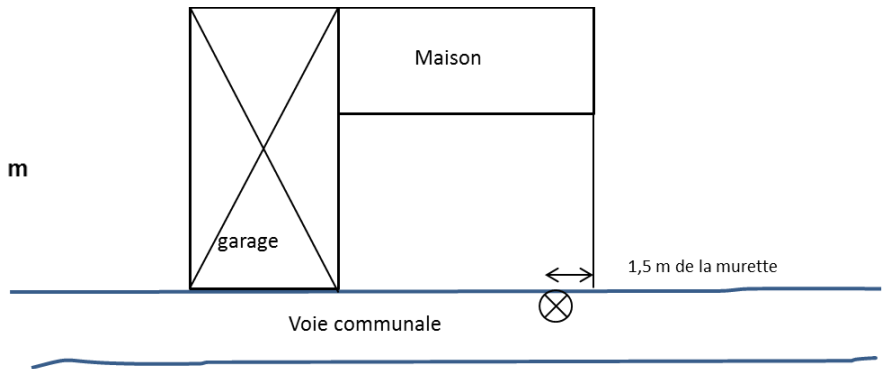
Emplacement de votre boîte : à mètre(s) de la mitoyenneté de gauche ou de droite (rayer la mention inutile)

Profondeur souhaitée de votre boîte : m

Date à laquelle vous souhaitez vous raccorder :

3 : Exemple de schéma ou croquis :

Profondeur souhaitée de votre boîte : 0,80 m

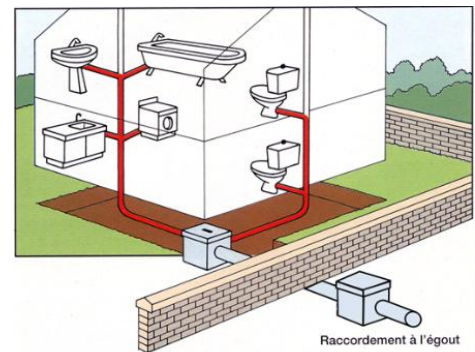


4 : Descriptifs techniques :

Quelles sont les installations à raccorder ?

Toutes les eaux usées domestiques doivent être raccordées :

- Les WC
- La salle de bain
- Les éviers
- La machine à laver le linge
- Les équipements de la cuisine



L'ensemble des évacuations d'eaux usées de l'immeuble doivent être raccordées au tabouret de branchement du réseau d'assainissement collectif. Les eaux pluviales ne doivent en aucun cas être raccordées sur le réseau d'assainissement.

Comment se raccorder ?

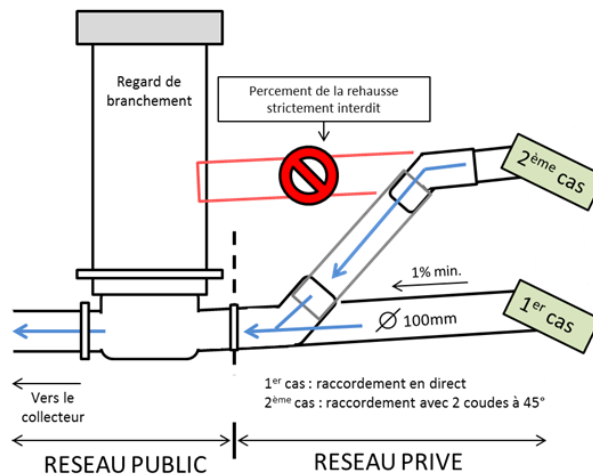


Schéma explicatif du raccordement de vos eaux usées sur le tabouret de branchement

5 : Pièces annexes :

- Règlement du Service Public d'Assainissement Collectif
- Déclaration de raccordement au réseau
- Cette demande est le préalable nécessaire pour l'obtention de votre devis de raccordement.

Signature :

A....., le.....

Le propriétaire

Je me raccorde à l'assainissement



SERVICE
ASSAINISSEMENT
COEUR DE CHARENTE

1 - Rendez-vous conseil

- Je détermine mes besoins avec un technicien du SPAC

2 - Obtention du devis

- Je demande un devis de branchement à la SAUR

3 - Autorisation de travaux

- Je dépose ma demande de branchement
- Le SPAC vous transmet un avis pour le raccordement au réseau

4 - Début des travaux

- J'informe le SPAC au moins 1 semaine avant le début des travaux de raccordement à la boîte de branchement



5 - Contrôle des travaux

- Le technicien du SPAC vérifie la conformité des raccordements
- Le SPAC vous transmet une attestation de conformité de raccordement



CONSEILS DE



RACCORDEMENT au réseau d'assainissement collectif

Pour
éviter
les odeurs



Installer
des
siphons

Pour
éviter
les infiltrations



Être vigilant
sur l'étanchéité
des raccords

Pour
les
bouchages

Mettre 2 % de pente
sur les canalisations
et des regards de visite

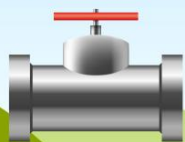


Pour éviter le désamorçage
des siphons par dépressions

Mettre des
ventilations
sur chaque
colonne d'eau

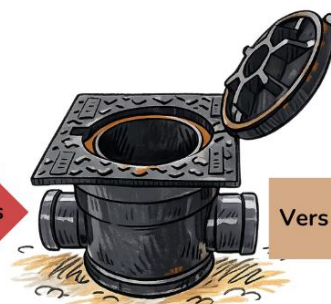


Si je suis en dessous du
niveau de la voie publique



Mettre un
clapet
anti-retour

Raccordement en
direct ou avec 2 coudes
à 45°



Vers le collecteur

Boîte de branchement